

Le vice-ministre des Affaires étrangères du Nicaragua, Edmundo Castilla Salazar, s'entretient avec le ministre des Affaires étrangères de Norvège, Knut Vollebæk, suite à la signature de la Convention d'Ottawa par le Nicaragua, le 4 décembre 1997. Ils sont accompagnés par des étudiants d'Ottawa.



MINES TERRESTRES

Le bilan de la Convention d'Ottawa

est positif

e 1^{er} mars 2000 a marqué le premier anniversaire de l'entrée en vigueur de la Convention d'Ottawa — ou pour lui donner son titre officiel complet, la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction.

L'évolution a été rapide pendant les deux années qui ont suivi l'ouverture de la Convention à la signature en décembre 1997. La Convention proprement dite est entrée en vigueur à peine 15 mois après cette date — un record pour les conventions internationales sur le désarmement. Le 1^{er} mars, 137 pays avaient signé la Convention ou y avaient adhéré, et 92 l'avaient ratifiée.

Voici d'autres jalons marquant les progrès accomplis :

- L'acceptation générale de la nouvelle norme internationale d'interdiction des mines antipersonnel s'étend même à des nations qui n'ont pas signé la Convention, comme la Chine, les États-Unis et la Russie. Celles-ci ont toutes adopté une forme d'interdiction partielle sur l'emploi, le commerce ou la production des mines antipersonnel.
- L'effondrement du commerce légal autrefois florissant des mines grâce à la baisse du nombre de pays producteurs de mines, qui est tombé de plus de 54 à 16, incluant beaucoup de pays qui, en fait, ne fabriquent pas de mines antipersonnel depuis plusieurs années.
- L'arrêt de l'exportation des mines par tous les pays producteurs, sauf quelques-uns.
- La destruction, depuis 1996, d'environ 17 millions de mines entreposées. Certains pays, notamment l'Allemagne, le Canada, l'Irlande, la Norvège et la Suisse, ont détruit tous leurs stocks.
- L'émergence de plusieurs accords bilatéraux et régionaux, aux termes desquels des nations s'engagent à se débarrasser des champs de mines existants et à ne pas en créer de nouveaux.
- Les progrès réalisés par la Campagne internationale pour l'interdiction des mines terrestres afin de persuader les groupes rebelles et d'autres organisations (en jargon diplomatique : les « acteurs non étatiques ») de respecter l'interdiction. Les Taliban d'Afghanistan, l'Unité révolutionnaire nationale du Guatemala, le Mouvement des forces démocratiques de Casamance (Sénégal) et les factions belligérantes dans le Sud du Soudan ont tous renoncé à l'emploi des mines.
- Et, ce qui est peut-être le signe le plus encourageant d'un changement fondamental, aucun champ de mines de grande envergure n'a été aménagé cours des deux dernières années.

Déminage

Les organisations chargées du déminage mesuraient jadis les progrès accomplis en fonction du nombre de mines détruites. Aujourd'hui ce sont les champs, les routes, les systèmes d'irrigation et autres infrastructures rendus à un usage productif qui servent d'unité de mesure. Bien qu'il soit difficile d'évaluer précisément le terrain gagné à cause du manque de données et de la disparité des normes de compte rendu, des progrès importants ont été réalisés dans certains des pays du monde les plus infestés de mines. En voici quelques exemples :

- En Afghanistan, on a déminé 64 p. 100 des zones résidentielles et des systèmes d'irrigation minés ainsi que 33 p. 100 des routes minées entre 1993 et 1998. Environ 93 p. 100 des terres déminées sont maintenant utilisées de façon productive.
- Au Cambodge, dès 1999, 23 p. 100 des terrains suspects avaient été déminés ou déclarés sans mines.
- Au Mozambique, environ 7 400 kilomètres de routes étaient déminées et ouvertes à la circulation dès 1999.
- Au Nicaragua, depuis 1993, on a déclaré sécuritaires plus de 1,2 million de mètres carrés de terrains suspects.
- En Jordanie, on a déminé 88 champs de mines, déblayant ainsi une superficie de plus de 7 millions d'hectares.